

## Plan d'action pour la valorisation de la formation professionnelle en 11 mesures

Axe 1 : Promouvoir la formation professionnelle	Objectif
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prioriser les missions de l'OCOSP vers des objectifs de certification et d'insertion socioprofessionnelle</li> <li>2. Nommer des enseignants comme référents en approche du monde professionnel (AMP) dans les 62 établissements du secondaire 1</li> <li>3. Informer tous les élèves, VG et VP, sur la formation professionnelle (<i>salon des métiers, matériel pédagogique, stages, etc.</i>)</li> <li>4. Encourager le développement de la mesure LIFT dans les établissements du secondaire 1</li> <li>5. Revaloriser les AFP comme première démarche certifiante</li> <li>6. Poursuivre le déploiement des PAI pour les jeunes migrant-e-s</li> <li>7. Promouvoir la formation professionnelle supérieure (<i>brevets et diplômes fédéraux, ES, etc.</i>)</li> </ol>	<p><b>Avoir plus de jeunes qui s'orientent vers une formation professionnelle que vers une solution intermédiaire en fin de 11e année</b></p>
Axe 2 : Prévenir les échecs et les ruptures	Objectif
<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Améliorer le taux d'encadrement des apprentis en visant une proportion de 1 commissaire d'apprentissage ou conseiller aux apprenti-e-s pour 300 jeunes <i>(1 pour 800 en 2018, 1 pour 500 ou 600 selon les branches en 2019 + 6.8 EPT)</i></li> <li>9. Développer des solutions d'appui et de coaching pour améliorer le taux de réussite aux procédures de qualifications <i>(82.5% en 2014, 85% en 2018)</i></li> </ol>	<p><b>Atteindre un taux de réussite de 95% aux examens avec le projet SUCCÈS</b></p>
Axe 3 : Favoriser la création de nouvelles places d'apprentissage	Objectif
<ol style="list-style-type: none"> <li>10. Favoriser la création de réseaux d'entreprises formatrices</li> <li>11. Développer des formations mixtes avec les principales OrTra</li> </ol> <p><i>Bilan à mi-législature : + 592 nouvelles places, 25% dans l'administration, 15% dans le parapublic, 49% dans l'économie privée</i></p>	<p><b>Atteindre 1000 nouvelles places d'apprentissage d'ici 2022</b></p>

<b>OCOSP</b>	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle	<b>AFP</b>	Attestation fédérale de formation professionnelle
<b>PAI</b>	Prolongation d'apprentissage pour l'intégration	<b>OrTra</b>	Organisation du monde du travail
<b>VG</b>	Voie générale	<b>VP</b>	Voie pré-gymnasiale
<b>LIFT</b>	Programme intercantonal de stages en entreprise en fin de scolarité pour prévenir les risques de non-insertion professionnelle		